



Atteinte à la vie privée

Par **Murat Sabine**, le **30/10/2017** à **21:05**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si il est légal le fait que mes voisins filme tous mes faits et gestes dans ma cour privée ? Que puis-je faire légalement pour que cela cesse ?

Merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **02/11/2017** à **09:48**

Bonjour,

leur en avez vous parlé ? Si oui, qu'ont ils répondu ? Evidemment qu'ils n'ont pas le droit ! Ils filment, caméra à la main ou est ce une caméra de surveillance installée en fixe afin de garantir leur sécurité ?

Par **Murat Sabine**, le **06/11/2017** à **15:23**

Bonjour,

Tout d'abord merci pour votre réponse.

Le dialogue est impossible. L'un des membres de cette famille est allé en prison suite à l'agression que mon fils de 11 ans et sa sa grand-mère ont subis. Ils nous films avec leurs téléphones portables. Nous ne répondons pas à leur provocations pour éviter les débordements (ils sont nombreux). Mais je ne sais comment faire pour faire valoir nos droit car si je prend des vidéos ou photos, nous serons nous même en tort. Les gendarmes n'ont pas réagis quand ils nous ont crevés les pneus de la voiture. Que faire ? Là nous ne savons plus vers qui nous orienter.

Merci